**[68:A:3]**

 **Affidavit : variante**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

 [*intitulé de l'instance*]

 AFFIDAVIT DE [*nom*]

 Je soussigné, [*nom*], de la/du [*cité, ville, etc.*] de ..., dans le/la [*comté, municipalité régionale, etc.*] de ..., directeur d'entreprise, DÉCLARE SOUS SERMENT :

1. Je suis le directeur de la société par actions qui est défenderesse dans la présente action.

2. La cause d'action décrite dans la déclaration est entièrement née dans la ville de ... Le seul lien possible entre la présente action et le comté de ... est le fait que la demanderesse y réside.

3. La présente action concerne une collision entre un véhicule automobile appartenant à la demanderesse et conduit par celle-ci et un autobus appartenant à la défenderesse et conduit par le défendeur ..., collision qui est survenue le [*date*], sur la route numéro ..., à proximité de son intersection avec la route numéro ....

4. Sur la foi de renseignements qui m'ont été communiqués par mes procureurs, je tiens pour véridique que, lors de l'instruction de la présente action, l'équité ne sera respectée et la défenderesse n'aura de chance de présenter une défense pleine et entière que si les personnes suivantes sont citées comme témoins :

a) 15 résidants de la ville de ... qui étaient passagers de l'autobus au moment de l'accident;

b) 5 résidants de la ville de ... qui étaient passagers de l'autobus au moment de l'accident;

c) un résidant de la ville de ..., dans le/la ... de ..., qui était passager de l'autobus au moment de l'accident;

d) une photographe résidant dans la ville de ...;

e) le défendeur ..., qui réside dans la ville de ...;

f) l'agent de police chargé de l'enquête, qui réside dans la ville de ... et qui est en poste dans la ville de ....

5. Pour établir les prétentions de la défense, il sera nécessaire de signifier une assignation aux personnes susmentionnées, dont les témoignages sont substantiels et nécessaires et qui, sauf l'agent de police chargé de l'enquête, résident toutes dans la ville de ... ou dans un rayon de 3 milles de celle-ci.

6. Comme la ville de ... et la ville de ... se situent à environ 80 milles l'une de l'autre et que le billet d'autobus aller-retour entre ces deux villes coûte ... $, les frais de déplacement des témoins de la défenderesse sont beaucoup plus élevés s'ils témoignent dans la ville de ... que dans la ville de ... où, sauf un seul, ils résident tous. J'estime ces coûts supplémentaires à environ ... $, en tenant compte des frais d'hébergement à l'hôtel de tous les témoins pour les deux ou trois jours que durera le procès par jury de la présente action.

7. En raison des faits que j'atteste sous serment ci-dessous, je considère que, aux fins de la présente action, la tenue du procès dans le comté de ... présente des avantages considérables.

8. Je considère que, dans les circonstances de la présente espèce, une ordonnance devrait être prononcée pour déplacer le procès de l'action du comté de ... au comté de ....

9. Sur la foi des renseignements que m'a communiqués mon procureur, je tiens pour véridique qu'il est plus expéditif de présenter l'action dans le comté de ... que dans le comté de ....

DÉCLARÉ SOUS SERMENT, etc.